

Vision 2035 de la Coopération Chine-Afrique

1. La Chine et l'Afrique, respectivement le plus grand pays en développement au monde et le continent regroupant le plus grand nombre de pays en développement, et portant très haut l'étendard de la paix, du développement et de la coopération gagnant-gagnant, oeuvrent inébranlablement à l'approfondissement de leur partenariat stratégique global et au développement de haute qualité de la coopération pragmatique sino-africaine. Ayant à l'esprit leur parcours historique, le contexte international actuel et leurs particularités respectives; les objectifs à long terme pour 2035 de la Chine; le programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que les stratégies nationales de développement des pays africains, les deux Parties décident conjointement d'établir cette Vision 2035 de la coopération Chine-Afrique, dans le but de fixer les orientations et objectifs de la coopération à moyen et long terme, et de promouvoir une communauté d'avenir partagé plus étroit entre la Chine et l'Afrique. En voici le contenu:

2.(1) Entamer conjointement une nouvelle marche de la coopération globale en vue d'un développement commun sino-africain

3.- La Chine devient un partenaire majeur dans la concrétisation du programme de développement de l'Afrique. Elle soutient l'Agenda 2063 de l'UA et l'exécution de ses projets phares. À ce titre, elle appuie activement la mise en oeuvre des initiatives continentales comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), le programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA), la Vision minière africaine (AMV), la Stratégie pour l'innovation dans les sciences et la technologie en Afrique (STISA), la Promotion du commerce intra-africain (BIAT), le Plan d'action pour le développement industriel

accélérateur de l'Afrique (AIDA), et l'Agence de développement de l'UA-Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD).

4.-La Chine et l'Afrique forment un partenariat plus étroit dans la mise en oeuvre de l'initiative « la Ceinture et la Route ». Fidèles aux principes de « consultations, coopération et bénéfices pour tous » et à la conception du développement vert, ouvert et propre, la Chine et l'Afrique oeuvrent ensemble pour une synergie entre l'initiative « la Ceinture et la Route » et l'agenda de développement de l'Afrique. Tout en mettant à profit le rôle de guide du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA), elles renforcent la coopération dans les secteurs structurants et émergents pour accélérer la transformation et la montée en gamme de leur coopération, et en améliorer la qualité et le volume afin que ses fruits bénéficient au peuple chinois comme au peuple africain.

5.-La coopération sino-africaine se dote d'une architecture perfectionnée et de mécanismes plus variés. La Chine et l'Afrique travaillent à multiplier et diversifier leurs échanges multilatéraux et bilatéraux de différents échelons, à approfondir l'amitié traditionnelle et renforcer la confiance politique mutuelle, et à associer et coordonner leurs politiques sur le commerce et l'investissement, le développement industriel, l'économie numérique, le développement vert et bas carbone, le bien-être et la santé, les échanges culturels et humains, la paix et la sécurité, les affaires internationales, etc.

6.(2) Faire passer conjointement à un nouveau palier la coopération pragmatique en vue d'une intégration pertinente des intérêts sino-africains

7.-Une croissance équilibrée du commerce bilatéral. A l'horizon 2035, le volume annuel du commerce des marchandises s'élèvera à 300 milliards de dollars américains. La Chine soutient les efforts de l'Afrique pour accroître sa capacité d'exportation, intensifie la coopération en matière d'inspection

sanitaire et de quarantaine des produits agricoles et alimentaires avec les pays africains, accélère le processus de quarantaine en vue de leur accès au marché chinois, et s'engage à augmenter ses importations des produits hors ressources naturelles en provenance de l'Afrique.

8.-Une augmentation soutenue des investissements croisés. D'ici à 2035, les nouveaux investissements directs chinois en Afrique atteindront 60 milliards de dollars américains, consacrés notamment au développement de l'agriculture, de l'industrie, des infrastructures, de la protection de l'environnement, l'économie numérique, l'économie bleue et à d'autres activités économiques. La Chine s'engage à moderniser des zones de coopération économique et commerciale chinoises performantes existant sur le territoire africain en zones de démonstration de la coopération Chine-Afrique sur la chaîne industrielle et d'approvisionnement. La Chine accompagne l'Afrique dans l'amélioration du climat des affaires et encourage les efforts d'intégration locale des entreprises chinoises dans les pays africains. Les deux parties prennent les mesures appropriées pour faciliter et encourager le travail en Chine des entreprises appartenant entièrement ou partiellement à des africains.

9.-Un approfondissement de la coopération en matière d'intégration. La Chine participe activement à l'implantation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La coopération sino-africaine se développe sous diverses formes et contribue au développement des infrastructures ferroviaires, routiers, maritimes, portuaires, aériennes et de télécommunications de l'Afrique. Les deux parties multiplient les mécanismes visant à faciliter et à stimuler les échanges commerciaux et les investissements dans le but de porter la coopération en la matière à un niveau plus élevé.

10.-Une coopération financière plus soutenable. La Chine continue de fournir l'aide à l'Afrique, dans la mesure de son possible, et s'engage à

améliorer sensiblement son efficacité globale. Elle mobilise de multiples ressources pour mener à bien cette coopération, apporte de l'appui au développement des PME africaines, renforce ses relations avec des institutions financières multilatérales comme la Banque africaine de Développement, l'Afreximbank, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Banque TDB de l'Afrique de l'Est et du Sud, et la Banque ouest africaine de Développement (BOAD), et devient ainsi un partenaire majeur pour le financement du développement durable de l'Afrique. La Chine et l'Afrique voient leur coopération financière et monétaire s'intensifier et conviennent d'augmenter réciproquement le nombre de succursales de leurs institutions financières.

11.(3) Construire conjointement une nouvelle dynamique de croissance fondée sur la transformation en vue d'un développement industriel partagé

12.-La coopération agricole s'étend à l'ensemble du cycle de production. Dans l'objectif d'aider l'Afrique à assurer la sécurité et la sûreté alimentaire, et à augmenter la valeur ajoutée de ses produits agricoles et alimentaires, la Chine la soutient dans ses efforts pour moderniser son agriculture, développer son industrie en matière d'élevage et de cultures économiques, et établir des chaînes de valeurs complètes regroupant les différents maillons, y compris la production de semence, la culture, la transformation, le stockage et la logistique des produits alimentaires.

13.-La coopération en matière de capacités de production s'élargit et s'intensifie. La Chine coopère avec l'Afrique pour le développement de l'industrie manufacturière, la promotion du label «fabriqué en Afrique» et l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeurs et d'approvisionnement mondiales. Elle accompagne l'Afrique dans ses efforts à établir et à perfectionner le système des normes techniques et ainsi à renforcer son infrastructure de qualité. Elle partage avec l'Afrique son

expérience en matière de développement de l'industrie manufacturière en vue de promouvoir une économie compétitive, créatrice d'emplois et portée par le secteur privé.

14.-La coopération technico-scientifique et en matière d'innovation devient un nouveau moteur du développement. La Chine et l'Afrique raffermissent leur coopération en matière d'innovation dans divers domaines scientifiques et technologiques. Elles promeuvent ensemble la recherche appliquée, le transfert de technologies et la création d'entreprises à l'effet d'accroître les capacités africaines dans l'innovation scientifique et technologique et d'accélérer le développement socio-économique durable de l'Afrique.

15.-L'économie bleue devient une nouvelle source de croissance. La Chine et l'Afrique engagent une vaste coopération dans la valorisation et le recyclage des ressources maritimes. Tout en respectant la protection de l'écosystème océanique, la Chine soutient l'Afrique dans l'exploitation rationnelle et raisonnable des ressources côtières et halieutiques, le développement de l'économie portuaire, et la construction des zones de l'économie maritime et des parcs de l'économie bleue en vue de créer des conglomérats industriels et des pôles de compétitivité.

16.-La coopération numérique contribue à l'accélération de la transformation de l'Afrique. La Chine et l'Afrique élargissent leur coopération dans de nombreux domaines comme la gestion spectrale, la 5G, l'internet par satellite, les méga données, le commerce électronique, la ville intelligente, l'aérospatial et la télédétection par satellite. La Chine assiste l'Afrique dans la construction de nouvelles infrastructures et le développement du secteur numérique en vue de combler la fracture numérique.

17.(4)Créer conjointement une croissance verte en vue d'un modèle de développement en harmonie avec l'environnement

18.-La coopération dans la lutte contre le changement climatique avance sur tous les plans. La Chine et l'Afrique coopèrent étroitement dans l'action contre le changement climatique, renforcent leur coopération dans la surveillance météorologique, la prévention et la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles, la valorisation des ressources en eau, la prévention et la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, etc. La Chine soutient l'Afrique dans la protection de l'environnement, la préservation de biodiversité et la construction d'une *grande muraille verte* afin de renforcer ses capacités d'adaptation au changement climatique.

19.-La coopération énergétique s'oriente vers des formes plus propres et bas carbone. La Chine appuie les efforts de l'Afrique pour élever la proportion des énergies propres, notamment les énergies hydraulique et nucléaire, dans sa consommation énergétique; conformément au niveau de développement et au besoin énergétique de chaque pays, promouvoir activement l'utilisation des énergies renouvelables, y compris les énergies solaire, éolienne, thermique, et ceux des marées, des vagues et du méthane; fournir une alimentation électrique stable et abordable aux zones vulnérables grâce à la technologie d'alimentation électrique distribuée; développer l'industrie photovoltaïque.

20.-La coopération verte contribue à améliorer la qualité du développement. La Chine soutient le développement de l'économie verte et circulaire, et des financements verts, la gestion durable des ressources naturelles, et l'efficacité de l'utilisation des ressources renouvelables, dans l'objectif de renforcer les capacités africaines en matière de développement vert, bas carbone et circulaire et d'établir un système de l'économie verte, bas carbone et circulaire.

21.(5) Porter conjointement le niveau du bien-être des peuples chinois et africain à un nouveau palier en vue de réaliser le bonheur pour tous

22.-La coopération en matière de santé se consolide et s'approfondit. La Chine soutient les politiques de santé en Afrique, l'amélioration du niveau de recherche médicale, la perfection des systèmes de prévention et de contrôle des épidémies, le développement de la médecine traditionnelle, l'accessibilité des médicaments et la réduction du taux de prévalence des maladies infectieuses y compris le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

23.-La coopération dans la réduction de la pauvreté donne des résultats tangibles. La Chine et l'Afrique continuent à mener sous diverses formes des échanges d'expériences en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. La Chine apporte du soutien à l'Afrique pour l'amélioration de ses capacités en matière d'assistance aux personnes défavorisées et de réduction de la pauvreté, le perfectionnement des infrastructures d'éducation, d'électricité et d'alimentation en eau destinées au bien-être des populations, l'augmentation du niveau d'urbanisation, et la réalisation d'une croissance inclusive. Les échanges humanitaires se poursuivent de façon régulière et soutenue pour construire un pont humanitaire Chine-Afrique.

24.-La coopération dans le domaine des ressources humaines se situe à un niveau plus élevé. La Chine soutient les initiatives de l'Afrique pour développer son système éducatif, assurer un meilleur accès à l'éducation de tous les Africains, notamment en faveur des femmes, des enfants et des jeunes, et former plus de jeunes leaders dans divers domaines ainsi que des personnes hautement qualifiées et professionnellement compétentes. La Chine devient un pays d'accueil important des étudiants africains à l'étranger.

25.(6)Écrire ensemble un nouveau chapitre dans les annales des échanges humains et culturels en vue d'une prospérité culturelle partagée.

26.-Des échanges culturels et sportifs plus dynamiques. La Chine et l'Afrique établissent un mécanisme permanent pour promouvoir l'inspiration mutuelle sur un pied d'égalité, et la prospérité partagée de leurs civilisations. Elles favorisent les visites réciproques des groupes artistiques, la coopération cinématographique et télévisuelle, ainsi que la formation des talents linguistiques. Les deux parties promeuvent à l'échelle internationale des programmes de recherche sur la Chine et l'Afrique, et oeuvrent ensemble pour accroître la connaissance et le rayonnement de leurs cultures sur le plan international, et la promotion de la diversité culturelle. Elles renforcent la coopération pragmatique dans les domaines sportifs. La Chine soutient l'organisation des jeux olympiques de la Jeunesse 2026 à Dakar ainsi que le développement du sport africain.

27.-Des échanges plus profonds dans les domaines de la presse et de l'édition. La Chine et l'Afrique renforcent leur coopération en matière de reportage, de création de programmes audiovisuels, de formation des professionnels dans les médias et les technologies de la communication. La Chine soutient le renforcement des capacités des médias africains en matière de production et de diffusion d'informations. Elle contribue à l'édification de l'Afrique intelligente et au développement de l'intégration des différentes formes de médias. La Chine et l'Afrique approfondissent les échanges et la coopération en matière d'édition, dans le but de mieux faire connaître les réalités de la coopération et de l'amitié sino-africaines par le biais des livres.

28.-Une coopération touristique plus prospère. La coopération sino-africaine est favorable au développement du tourisme. La Chine assiste l'Afrique dans ses efforts pour développer son secteur touristique, y compris le tourisme vert et les services relatifs. Elle favorise l'inscription des pays africains sur la liste des destinations importantes pour les groupes

de touristes chinois afin de contribuer au développement des services touristiques et la prospérité du tourisme africain.

29.(7) Explorer ensemble une nouvelle voie vers la paix et la sécurité en vue d'une sécurité commune

30.-Construire une Afrique plus pacifique. Fidèle à la coopération en matière de sécurité commune, globale, solidaire et durable, la Chine réaffirme son adhésion au principe de la recherche de la paix par la coopération et du règlement des différends par les concertations. La Chine soutient les efforts des pays africains pour promouvoir les solutions africaines aux problèmes africains et atteindre l'objectif *faire taire les armes en Afrique* dans les délais prévus.

31.-Construire une Afrique plus sûre. La coopération en matière de paix et de sécurité devient un nouveau point phare du développement des relations sino-africaines. Les échanges s'intensifient dans la formation et les exercices conjoints, les opérations de maintien de la paix et de la stabilité, la lutte antiterroriste, la lutte contre la drogue et la piraterie, etc... La cybersécurité et le contrôle des armes légères deviennent également de nouveaux axes dans la coopération sino-africaine.

32.-Construire une Afrique plus stable. La Chine et l'Afrique approfondissent les échanges d'expériences en matière de gouvernance et renforcent la synergie de leurs visions et de leurs conceptions du développement. La Chine soutient les pays africains dans leur recherche d'une voie autonome de développement adaptée à leurs réalités nationales, dans le renforcement de leurs capacités de gouvernance, et dans l'édification d'une société prospère, ouverte et inclusive afin d'assurer une stabilité durable.

33.(8) Montrer conjointement un exemple d'un nouveau type de relations internationales en vue d'une coopération ouverte et gagnant-gagnant.

34.-La coopération dans la gouvernance mondiale enregistre de nouveaux progrès. La Chine et l'Afrique deviennent des forces importantes dans le perfectionnement de la gouvernance mondiale et la préservation de la justice et de l'équité internationales. Elles multiplient les échanges au Conseil de Sécurité de l'ONU et dans d'autres cadres de coopération, et exhortent la communauté internationale à accorder une plus grande attention à l'Afrique. La Chine soutient l'ambition de l'Afrique de jouer un rôle plus actif dans la gouvernance mondiale et de participer davantage à la gestion des affaires internationales.

35.-La défense du multilatéralisme et la coopération Sud-Sud deviennent un modèle international. La Chine et l'Afrique sont favorables à une économie mondiale et un système commercial multilatéral équitables, ouverts et inclusifs. Elles s'opposent résolument à l'unilatéralisme et au protectionnisme, et défendent les intérêts communs des pays en voie de développement. La coopération sino-africaine se veut un modèle de coopération Sud-Sud et apporte une contribution de poids à la construction de la communauté de destin pour l'humanité.

36.-La coopération tripartite se multiplie. Fidèle au principe du plein respect de la volonté des pays africains, la Chine et les autres pays du monde ainsi que les organismes internationaux multiplient les initiatives de coopération tripartite en Afrique et forment une synergie plus étroite pour soutenir le développement de l'Afrique à travers l'initiative du « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ».